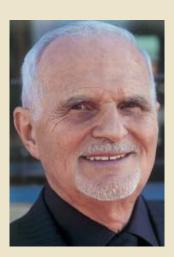
Varmag146lo.qxd:Mise en page 1 2/04/09 16:59 Page 1





▶ Éditorial

ASSOCIATIONS: MISE AU POINT!

Depuis quelques semaines, la presse se fait régulièrement l'écho de l'inquiétude d'associations craignant la suppression pour l'année 2009 des subventions départementales.

Les partenariats entre le Conseil général et les associations recouvrent des réalités très différentes aussi bien du point de vue de leurs champs d'action que de leurs moyens financiers et humains.

Le sait-ont assez ? 2 291 associations subventionnées en 2008! En 2009, plus de 48 millions d'euros

En 2009, plus de 48 millions d'euros devraient être versés par le Conseil général à des associations varoises intervenant dans de très nombreux domaines! Je souhaite avec la plus grande énergie assurer une fois de plus, les responsables associatifs de notre soutien et informer les Varois de la réalité des choix de la majorité départementale.

L'assemblée départementale a adopté le budget de la collectivité, il y a seulement quelques semaines et il revient à la commission permanente par délégation de voter les subventions allouées aux associations varoises dans la limite bien sûr, des crédits disponibles. Ainsi, une première série d'attribution de subventions a été décidée en faveur d'associations œuvrant dans le domaine de la protection animale. Au-delà des vaines polémiques, ces premières attributions de subventions mettent un terme à toute interprétation erronée et illustrent bien l'engagement du Conseil général en faveur de nos partenaires privilégiés que représente le monde assocatif.

Horace Lanfranchi

Président du Conseil général du Var

▶ Focus - Zoom sur l'actualité	3
▶ Institution - Quel avenir pour le Département ?	6
► Développement - L'université : une ambition pour le Var	8
► Grand angle - Économie varoise : relance et soutien du Conseil général	9
▶ Forum - Philippe Vittel	14
► En vue - Gestion du patrimoine départemental	15
Couleurs du Var - Balade en kayak sur l'Issole	16
► Innovation - EHW, lauréat du concours Var terre d'innovation	18
➤ Vie associative - Association Garrigues Roulez malin!	20
► Expression - Tribune libre réservée à l'opposition départementale	22
► Culture - Regard sur une collection	23



Sommaire

En couverture : le chantier du collège de Saint-Zacharie.

OÙ TROUVER VAR MAG'?: le magazine est diffusé gratuitement dans toutes les boites aux lettres du département. Il est également disponible dans les lieux publics du Conseil général du Var (unités territoriales sociales,

maisons départementales des territoires, mairies, offices de tourisme...)

et sur appel au 04 94 18 62 03.

Le magazine est également édité en braille (intégral et abrégé) en cassette audio à l'attention des non et mal voyants du département.

Directeur de publication : Régis Rostein

Rédaction : Véronique Strba, Sabine Quilici, Marion Vernaz, Muriel Priad

Photo: Léopold Trouillas
Coordination: Brigitte Boillon
Conception graphique: Isabelle Cilichini
Mise en page, infographie: B & M
Photogravure: Graphic Azur
Distribution: Adrexo

Imprimé à 475 000 exemplaires par sur du papier recyclé par : l'imprimerie Rockson

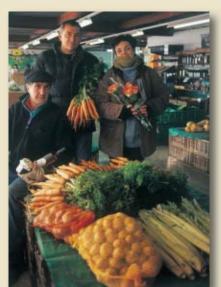
Dépôt légal à parution - N°ISSN : 1260-6162

CONSEIL GÉNÉRAL DU VAR - direction de la communication - 390 avenue des Lices

BP 1303 - 83076 Toulon Cedex - Rédaction de Var Mag': varmag@cg83.fr

Fax 04 94 18 65 05 - Site et courriel du Conseil général : www.var.fr - contact@cg83.fr





Foire de Brignoles : découvrons les produits varois

Du 18 au 26 avril, la foire de Brignoles fêtera ses 80 ans!

Les visiteurs apprécieront les animations valorisant les produits varois et l'agriculture de notre département sur l'espace que le Conseil général tient conjointement avec la chambre d'agriculture.

Différentes dégustations seront proposées. Vins de Provence, Bandol et vins de pays, mais aussi des spécialités de la mer.

Avec en parallèle des expositions sur toutes les filières agricoles varoises : viticulture,

pêche, élevage, horticulture... La coopérative oléicole de Varages vous exposera son projet autour des olives de table, une innovation récompensé par le Conseil général dans le cadre du prix Var Terre d'Innovation. Le SCRADH, centre d'expérimentation horticole, diffusera un film portant sur la protection biologique intégrée, autrement dit l'utilisation d'insectes pour remplacer les pesticides. L'association Eden, quant-à elle, révélera les secrets de son jardin écologique destiné à attirer la plus grande diversité de papillons méditerranéens. Ouvert depuis le début du mois, ce concentré de biodiversité vous donnera des envies de nature... Tout comme la présentation des sentiers du réseau équestre ou encore les animations sur le patrimoine botanique et les plantes toxiques du Var.

Autant d'idées de balades qui enthousiasmeront toute la famille et plus particulièrement vos enfants, pour qui seront spécialement organisés quatre ateliers autour du goût et des odeurs.

Plus d'infos sur le détail et les horaires de ces manifestations sur www.var.fr

Saint-Maximin au XIII^e siècle Soldats, seigneurs et ménestrels investissent les rues de Saint-Maximin du 25 et 26 avril. Animations, spectacles, expositions, artisanat... Une belle opportunité de s'imprégner le temps d'un week-end du charme et de l'authenticité de la vie médiévale.

Un programme détaillé sera disponible à l'office du tourisme ou par téléphone au 04 94 59 84 59.

Inaugurations



L'inauguration
des nouveaux locaux
de la communauté
de communes
Cœur du Var a eu lieu
le 19 février au Luc,
en présence d'Horace
Lanfranchi. Bénéficiant
d'un soutien financier,
cette construction
est l'occasion
de réaffirmer les liens
privilégiés unissant

le Département et les intercommunalités. Un soutien financier similaire a permis la construction de la salle des fêtes de Vins-sur-Caramy, inaugurée **le 7 mars**.

Toulon: un tribunal administratif



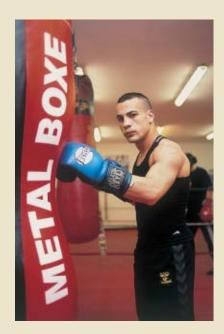
Accompagnée par Jean-Marc Sauvé, vice-président du Conseil d'État, et Hubert Falco, maire de Toulon et secrétaire d'état à l'aménagement du territoire, la Garde des Sceaux Rachida Dati a inauguré le tribunal administratif de Toulon le 23 février dernier.

Attendue de longue date, cette ouverture a reçu le soutien constant du Conseil général.
La ministre, accueillie en mairie d'honneur, a signé à cette occasion une convention riche en symboles: la destruction de la prison Saint-Roch pour en faire une cité judiciaire en plein centre de Toulon, à l'horizon 2020. Par ailleurs un centre de semi-liberté sera crée à La Valette d'ici 2013.

3 mai

rendez-vous à 11 h sur le cours Lafayette, place Hubac, à Toulon, pour la première intervention du crieur public, lauréat du concours Var Terre d'Innovation.

Focus



Mehdi Nekaies, boxeur toulonnais

Il a repris l'entraînement au sein du Punch Club de Toulon. Ce jeune boxeur de 25 ans a combattu le 5 mars contre le champion d'Europe super walter dans le cadre du grand tournoi retransmis sur Canal +. Les commentateurs sportifs promettent à Medhi Nekaies un bel avenir. À 25 ans, ce boxeur varois, a le potentiel pour devenir un grand!

Semaine du développement durable

Dans le cadre de la semaine du développement durable, qui se tient du 1er au 7 avril dans toute la France, le Conseil général organise le 4 avril une conférence sur la biodiversité.

Cette conférence, animée par l'association Vespiland, se tiendra à 16 h 30 au centre social ouest situé rue du Temple à Toulon. À Draguignan, la maison départementale de l'habitat organise les 6 et 7 avril, une exposition sur le thème de l'habitat social. Parler de développement durable, c'est bien.

Le mettre en pratique, c'est mieux! Le Département intègre de manière transversale le développement durable dans toutes les actions engagées. Une préoccupation que l'on retrouve également dans l'organisation de ses services.

Cette semaine du développement durable sera aussi l'occasion pour l'ensemble des agents départementaux de s'informer, réfléchir, proposer, se concerter sur cette démarche pour aller encore plus loin.

Plus d'informations sur la semaine du développement durable sur www.var.fr



Sport à tout âge

Au printemps, le sport sort des salles. Le Conseil général propose

le 19 avril une randonnée gratuite à La Sainte-Baume dans le cadre de l'opération sport à tout âge. Ouverte aux seniors, aux jeunes, aux familles, ces balades tout public durent entre 1 h 30 et 4 h. Rendez-vous à partir de 9 h 30 devant l'hostellerie de La Sainte-Baume.

À Taradeau, la journée Naturellement sport organisée par le Conseil général le 19 avril vous permettra de découvrir toutes les activités de plein air : VTT, randonnée, spéléologie, sport nautique, course orientation...

Nouvelle caserne

Le nouveau Centre d'incendie et de secours de Toulon ouest regroupant les centres de l'Escaillon et du Revest a été inauguré le 20 mars par Hubert Falco, maire de Toulon et secrétaire d'État à l'aménagement du territoire, Horace Lanfranchi, président du Conseil général du Var, Jacques Laisné, le préfet du Var, le colonel Eric Martin, directeur du SDIS... Sur plus d'un hectare, les nouveaux équipements sont constitués de plus de 1 500 m² de locaux administratifs, locaux de vie et de sommeil et de 1 400 m² pour les garages. 552 m² de bureaux et salles opérationnelles sont réservés pour le groupement territorial et le Centre de Gestion des Interventions. Une opération, qui s'élève à 7,6 millions d'euros.

Remise du Prix de la nouvelle

Un peu plus de deux mois pour rédiger une nouvelle de deux à dix pages, c'est le défi lancé par le Conseil général pour promouvoir l'écriture et la lecture. Le Prix de la nouvelle a, pour sa dernière édition, remporté un franc succès.

289 candidats ont tenté leur chance.

Avec 5 500 euros de prix, ce concours a distingué sept d'entre eux. Le 20 mars, le jury, présidé par Jean-Max Tixier, a récompensé Alain Chartrain pour Le père Vuillard dans la catégorie générale et, dans la catégorie collèges, Tiphaine Bensaidan pour Un Noël électrique.



Une crèche de plus à Toulon

Inaugurée le 21 février en présence d'Hubert Falco et de nombreux élus du Conseil général, la nouvelle crèche des Moussaillons a ouvert ses portes en janvier dernier dans le quartier de l'Oratoire. Elle propose une cinquantaine de places en multi-accueil pour les enfants toulonnais de 2 mois à 4 ans.

Le coût de l'opération, 1,25 million d'euros, a été financé à hauteur de 207 000 euros par le Conseil général. 500 m² ont été rénovés avec la création d'une cuisine et de deux

espaces "Petits" et "Grands". Une grande terrasse de 200 m² a été construite et quelque 3 000 m² boisés entourent la structure.

Plus d'informations au 04 94 89 28 29.

Des ateliers pour les ados. Pendant les vacances de Pâques, les jeunes Varois de 12 à 18 ans inscrits dans une structure jeunesse communale ou associative sont invités par le Conseil général au Palais des sports de Toulon. Au programme : sensibilisation aux risques des conduites addictives et ateliers sportifs en tout genre.

Nouvelles lignes aériennes low-cost

L'aéroport international de Toulon-Hyères ouvre quatre nouvelles lignes aériennes low-cost. Depuis le 29 mars, les vols pour **Londres** ont démarré. On pourra également décoller pour **Rotterdam** et **Stockholm** à partir du mois d'avril, et pour **Bristol** dès juillet. Depuis 2007, le Conseil général soutient l'installation de compagnies aériennes à bas prix sur l'aéroport de Toulon-Hyères.

Plus d'infos sur www.var.cci.fr



Transport: donnez votre avis

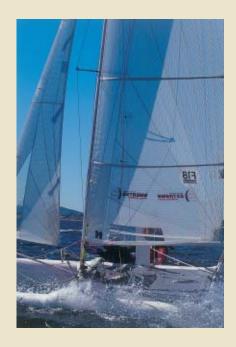
Le Conseil général lance une étude pour mettre en place un système d'information destiné aux voyageurs. Ce système couvrira de nombreux modes

de transports : des transports en commun, maritimes, aux véhicules particuliers. Objectif : faciliter les déplacements en informant les usagers sur la circulation en temps réel et sur l'offre de transports. Retrouvez le questionnaire en ligne sur www.var.fr

MDPH: téléchargez vos formulaires

Première demande, renouvellement ou réexamen. Téléchargez vos formulaires de demandes d'aides aux personnes handicapées sur www.var.fr rubrique solidarité – MDPH. Ces formulaires sont à retourner à:

MDPH du Var Technopole Var-matin route de La Seyne 83190 Ollioules.



120

équipages sont attendus au championnat national Hobie cat. Cette régate de catamarans, soutenue par le Conseil général du Var, se tiendra du 8 au 10 mai dans la baie de Six-Fours. Plus d'informations au 04 94 34 18 50 ou ycsixfours@free.fr



Le Comité pour la réforme des collectivités locales présidé par Édouard Balladur a remis son rapport au Président de la République le 5 mars 2009. Patrick Heintz, directeur général des services du Conseil général du Var analyse les conclusions de ce rapport.

Depuis quelques mois, la réforme des collectivités territoriales est au centre des réflexions. La presse professionnelle -Le moniteur, La Gazette des communes, La lettre du cadre, Pouvoirs locaux se fait le relais de ce débat. Fort de son expérience dans les collectivités territoriales, Patrick Heintz a participé à de nombreuses tables rondes et a écrit plusieurs contributions (en ligne sur var.fr). Ci-après les dernières analyses et réflexions.

RÉFORME BALLADUR : UN SOUFFLE DE RÉALISME

Un diagnostic sans complaisance, des orientations lucides et clairvoyantes, un cadre ouvert aux regroupements volontaires, voilà une véritable feuille de route pour écrire la nouvelle organisation territoriale de la France. Loin d'être une recentralisation déguisée, la réforme Balladur ouvre la voie à une territorialisation renforcée.

Régions et départements demeurent des échelons à part entière mais leurs rôles respectifs seront mieux définis (suppression de la clause générale de compétence) et mieux articulés.

Afin d'en renforcer l'efficacité et la lisibilité à l'échelle européenne, les régions seront incitées à se regrouper.

La coopération entre région et département

sera favorisée par l'élection de conseillers territoriaux siégeant à la fois dans l'assemblée régionale et l'assemblée départementale. Les cantons seront remplacés par des circonscriptions plus représentatives des cohésions territoriales (territoires de vie) Quant aux compétences dévolues à chaque niveau de collectivité, loin d'en arrêter avec précision le contenu, le rapport en donne quelques exemples à titre d'éclairage, laissant à la représentation nationale le soin d'en préciser les contours. Il est à souhaiter qu'une définition de grands blocs de compétences favorise à la fois la cohésion, la responsabilisation et permette enfin une véritable lisibilité de l'action publique par les administrés. Concernant les communes et leurs groupements, le comité s'efforce de proposer une rationalisation et une simplification du

var.fr vous donne plus d'info. sur cette rubrique

paysage institutionnel. La clause générale de compétence est confirmée au niveau communal. Chaque commune devra désormais faire partie d'une structure intercommunale. Il est à noter que les communes héritent du plan d'élimination des déchets, de leur collecte et de leur traitement, ainsi que de l'eau (distribution et assainissement) et de l'énergie.

Pour les territoires urbains les plus denses et les plus dynamiques, le comité propose la création d'une nouvelle catégorie de collectivité locale à statut particulier : la métropole (au nombre de 11). Celles-ci bénéficieraient de l'ensemble des compétences reconnues aux communes ainsi que de la totalité des missions départementales et de la clause générale de compétence.

Sur le plan des finances locales, les propositions du comité tendent à mieux maîtriser la dépense locale et à moderniser l'assiette des impôts directs locaux en esquissant ce que pourrait être une réforme de la taxation de l'activité économique, en rappelant toutefois que ces questions excédaient le périmètre de sa mission.

Sur cet aspect de la réforme, le champ demeure totalement ouvert et il importera de veiller au maintien d'un mécanisme de péréquation garantissant une certaine forme d'équité entre les territoires, rôle dont les Conseils Généraux se sont acquittés jusqu'à présent avec efficacité et discernement.

Enfin, concernant le grand Paris, le choix du comité est de faire créer par la loi en lieu et place des collectivités existantes, une collectivité territoriale à statut particulier dénommée « Grand Paris » recouvrant le territoire de Paris, des départements de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine.

À n'en pas douter ce rapport fera date. Comme tout ce qui s'écarte de la pensée unique, il inquiète...

De droite comme de gauche nombreuses sont les voix qui viennent attiser le bûcher de son procès en sorcellerie.

Y trouver une empreinte idéologique est un aveu de mauvaise foi!

Y déceler le sceau d'un jacobinisme tenace est une confession d'illettrisme!

Ni autoritarisme forcené, ni recours aux solutions miracles sorties d'un gibus à lapin, il tranche avec les outrances du rapport Mauroy et les excentricités du rapport Attali.

Les lignes sont tracées, le rapport du comité Balladur donne aujourd'hui un cadre clair et cohérent en autorisant le « sur mesure », ce qui permet de mieux coller à la réalité de terrain.

Il convient désormais d'en écrire les modalités pratiques en faisant en sorte que les administrés y trouvent leur compte : une lecture plus apte à identifier les responsabilités de chacun, un service public mieux adapté aux évolutions de la société pour un coût demeurant accessible.

La nouvelle gouvernance locale qu'exigent les évolutions de notre société devra savoir moins édicter et mieux organiser. On attend d'elle la mise en synergie des initiatives, la libération de la créativité tout en favorisant la coordination de l'action des collectivités à l'échelle de vie des populations.

C'est par une contractualisation volontaire que l'on favorisera la concertation. Les contrats de projets aujourd'hui n'en sont qu'un simulacre dont la stratégie et les objectifs semblent parfois bien éloignés de la réalité. Se donner les moyens d'aller à l'essentiel en hiérarchisant les choix, en dialoguant de façon régulière et en mutualisant les services et les moyens entre collectivités, doit permettre à l'action publique de retrouver toute son efficacité.

Le rapport Balladur porte en lui une profonde rénovation de l'action publique. Ne laissons pas passer cette chance! ●

Patrick HEINTZ directeur général des services Conseil général du Var



L'université: une ambition pour le Var



Améliorer le quotidien des étudiants, une priorité du Conseil général.

Un département dynamique est un département qui dispose d'une université d'envergure. L'université Sud Toulon (USTV) est un atout pour le Var. Un potentiel attractif soutenu par le Conseil général.

e dynamisme actuel du pôle universitaire de Toulon rayonne sur tout le département. Source de vitalité incontestable pour les villes à proximité, l'évolution de l'USTV s'inscrit dans une stratégie de développement précise... Un modèle varois en quelque sorte!

En premier lieu, des atouts géographiques optimisés. Située entre Nice et Marseille, l'université de Toulon est en plein cœur de la région PACA dont l'enseignement supérieur et la recherche se positionne au 3^e rang des régions françaises en terme d'effectifs.

En un second lieu, une identité varoise réaffirmée. Son développement s'est principalement orienté autour de deux axes spécifiques : l'axe "mer" et l'axe "euro-méditerranéen".

Deux filières d'excellence seront structurées. Le développement du campus au centre-ville de Toulon et la création de la future maison de la recherche euro-méditerranéenne renforceront son positionnement en sciences humaines, notamment grâce au transfert des composantes universitaires de La Garde. Quant au regroupement des écoles d'ingénieurs varoises, à savoir l'ISITV, l'ISEN et Supméca sur le campus de La Garde/La Valette, il devrait permettre la création, à terme, d'un institut national polytechnique. Par ailleurs, l'offre de formation continue dispensée à l'USTV tend à se concentrer autour des filières créatrices d'emplois, avec par exemple la mise en place de la plate-forme ESPOIR (espace orientation, insertion, réussite) et l'installation d'un bureau d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants.

Une université plus proche du contexte économique qui l'entoure mais aussi un site plus agréable pour les étudiants qu'elle accueille. Théâtre, yoga, photographie, service de médecine préventive, service social, salles de thèses et de réceptions... En permettant de regrouper les services de la vie étudiante et les lieux de loisirs, la construction du bâtiment "Espace vie étudiante" est un atout attractif. Cet établissement a été conçu afin d'assurer un accueil spécifique et un soutien logistique pour les étudiants handicapés. Parallèlement, un souci constant est porté à l'amélioration de l'offre de logements.

Autant d'améliorations que le Conseil général soutient aux côtés de la communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée l'État et de la Région... Car faciliter le quotidien de ces étudiants, c'est aussi miser sur le potentiel d'avenir incarné par ce concentré de matière grise!

L'université de Toulon en chiffres :

5 sites: La Garde, La Valette,
Saint-Raphaël, Draguignan et Toulon
11 000 étudiants sur l'USTV
35 hectares de campus
18 laboratoires rassemblant
146 chercheurs dont 2 équipes
de recherche associées au CNRS
1 école doctorale inter-universitaire
Des écoles d'ingénieurs:
ISITV, SupeMéca, ISEN-Toulon...



e Var compte près de 60 000* entreprises marchandes dont 15 % dans le BTP et 78 % dans le I tertiaire, commerces et services touristiques en tête. S'y ajoutent 7 500* exploitations agricoles. Toutes, à divers degrés, sont touchées, directement ou indirectement, par la crise économique et financière. Le Conseil général a toujours été à l'écoute des acteurs économiques du Var. Et aujourd'hui, plus que jamais, il souhaite poursuivre son action engagée depuis plusieurs années. Entretien ou création d'équipements, subventions d'équipements versées aux communes, aux organismes HLM et aux établissements médicosociaux: le Conseil général va investir directement 264 millions d'euros dans l'économie varoise. Il mobilise tout son potentiel d'investissement pour créer des opportunités d'activités pour les entreprises. L'investissement public génère de l'activité économique donc de la valeur ajoutée et, à terme, des retombées fiscales. Il faut tout tenter pour éviter la récession. En même temps, il est important de continuer à penser l'avenir : ce que fait le Conseil général avec ses partenaires pour relancer l'économie varoise, la soutenir et lui permettre de s'adapter.

RELANCER

La relance passe par la commande publique. Le Conseil général l'a compris et a fait le pari du dynamisme en poursuivant ses projets de développement des territoires, sans augmenter les impôts des Varois. Constructions de collèges, de gymnases, de salles de spectacles, aménagements de voiries... En 2009, tous les grands chantiers se poursuivront pour relancer, entre autre, le secteur du BTP. Autre moyen de relance : l'aide à l'export sur des filières spécifiques pour trouver de nouveaux marchés et se pérenniser.

SOUTENIR

Se pérenniser, c'est aussi pour les entreprises bénéficier d'appuis technique et financier. À la Maison de l'économie du Haut Var Verdon mise en place par le Conseil général avec ses partenaires consulaires, "On conseille et on oriente les chefs des petites et moyennes entreprises, plus fragiles. Leurs préoccupations ont évolué. Ils sont surtout inquiets pour le paiement de leurs créances et le maintien de leurs salariés". Les mesures de soutien vont de la médiation pour prévenir les dépôts de bilan aux garanties bancaires pour obtenir un prêt. Le Conseil général accompagne les reprises d'entreprises, particulièrement importantes pour le tissu économique local – d'ici 2010, 4 000 artisans partiront à la retraite dans le Var. Il aide aussi l'installation de nouvelles entreprises. Par exemple en cofinançant les pépinières pour les toutes jeunes sociétés ou l'agence Var Accueil Investisseurs qui a permis l'an dernier l'implantation de 45 entreprises dans le Var.

ADAPTER

Contrer la crise, c'est aussi anticiper les changements et bien préparer l'avenir. Plus que jamais les entreprises ont besoin d'un environnement adapté, de mutualiser leurs moyens, de personnels bien formés et d'outils performants. Tous ces axes sont autant de priorités pour le Département. L'innovation avec le concours Var terre d'innovation ou le soutien aux pôles de compétitivité. La formation à travers un nouveau schéma départemental ciblé. La qualité par la labellisation des zones d'activités ou la modernisation des entreprises.

Continuer à investir et penser à demain : avec tous les acteurs économiques, le Conseil général veut voir plus loin •

* source INSEE 2007

▶ Se former pour durer

Innovantes, pointues, adaptées aux réalités territoriales, les formations sont un levier de développement essentiel pour les PME. C'est dans cette perspective, qu'en complément de l'État et de la Région, le Conseil général s'est associé aux acteurs économiques réunis au sein du Conseil économique du Var. Cette démarche commune a abouti, après diagnostics auprès des entreprises, artisans, agriculteurs et industriels, à un schéma départemental de formation. Il vise sur chaque territoire à proposer une offre fine, cohérente, qui réponde et anticipe les besoins des entreprises.

La mer est une des filières prioritaires. "Le potentiel du secteur est important. L'innovation doit être soutenue en terme d'emplois et donc de compétences et de formations" souligne Michel Ollier au Pôle mer Paca. Trois formations ont déjà été labellisées par le Pôle. Le master système naval complexe proposé en alternance par l'ISITV de La Garde. Une formation autour des métiers de la réparation navale pour les chaudronniers, soudeurs et mécaniciens. Et pour les cadres, une formation continue d'un an au Maritime international. D'autres sont à l'étude comme l'ingénierie offshore ou les énergies marines, très porteuses.

À Hyères, au centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA), on adapte aussi les formations "à l'air du temps. On essaie de sentir le vent venir et de se positionner sur des thématiques fortes" témoigne Philippe Stéfanini, son directeur adjoint. Ici, on mise avec l'appui du Conseil général sur la professionnalisation des agriculteurs qui s'ouvrent au tourisme, sur le développement de la filière bois, et sur le service aux personnes en milieu rural. "On pense souvent aux demandeurs d'emplois quand on parle de formation. Mais elle permet aussi à ceux en poste de garder leur emploi, d'évoluer. En augmentant les compétences, on se démarque de la concurrence, on crée du développement local et des emplois" conclut-il.

"Confiant mais vigilant"

CONSTRUCTIONS DE COLLÈGES HQE (HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE) À VIDAUBAN ET SAINT-ZACHARIE, DU COMPLEXE SPORTIF LA FERME DES ROMARINS À TOULON,

du foyer occupationnel à Draguignan, du pôle culturel de Saint-Maximin, achèvement de la déviation de Vidauban, et lancement de celle de Saint-Maximin, suite des travaux sur la RD 25 entre Le Muy et Sainte Maxime...

Plusieurs centaines de millions d'euros de travaux sont engagées par le Conseil général du Var cette année. Une manne de marchés publics qui fait vivre de nombreuses entreprises locales.

"Le chantier de la déviation de Vidauban a mobilisé quarante de mes salariés pendant plus de 18 mois", assure Jean Luc Perrigault de la société Guintoli-Nge.



Jean-Luc Perrigault sur le chantier de la déviation à Vidauban.

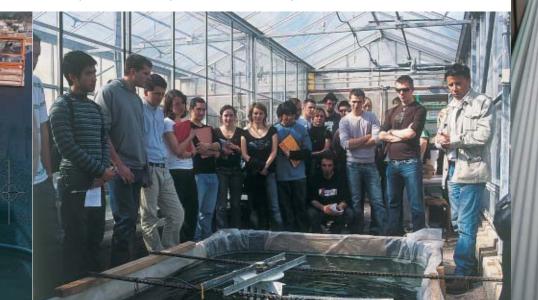
Et assurément, dans le contexte économique actuel, "être titulaire d'un ou plusieurs marchés publics offre une garantie de paiement et d'emploi", ajoute-t-il. Pour exemple, "plus de quatre-vingts entreprises locales participent à la construction du collège de Saint-Zacharie d'un montant de 27,5 millions d'euros, dont 19 millions pour les travaux", quantifie un représentant de Var Aménagement et Développement, mandataire pour la maîtrise d'ouvrage sur de nombreux chantiers du Conseil général du Var. Toutefois, tous deux constatent les premiers effets de la crise: "Nous ne ressentons pas encore une baisse d'activités, car nous travaillons sur des opérations 2007-2008. Cependant, moins de projets sortent des bureaux d'études. Nos inquiétudes sont plutôt pour 2010". Certaines entreprises ont déjà mis en place une stratégie pour faire face à la crise : diversification des activités, réponse systématique à toutes les offres, prix cassés et recours modéré à l'intérim. Et Jean Luc Perrigault de conclure "je reste confiant mais vigilant!".

Grand Angl

Choisir le Var

"NOUS AVIONS UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT AVEC UNE SEULE CERTITUDE : LA VOLONTÉ DE S'INSTALLER

DANS LE VAR. Le début d'un long périple, à commencer par la recherche d'un local!", explique Emmanuel Pereira, gérant de PKM consulting. Le Conseil général accompagne les sociétés souhaitant s'implanter dans le Var à travers des organismes comme l'agence de développement économique. "Sans l'aide stratégique de la Chambre de commerce et de d'industrie et Toulon Var Technologie, ou sans l'accompagnement de Var accueil investisseurs, nous n'aurions jamais pu nous installer durablement dans le département". Le Conseil général qui veille à offrir des solutions au plus près des besoins des investisseurs lance, en 2009, une étude stratégique. Elle ciblera les actions prioritaires sur chaque territoire. Une agence de développement "nouvelle formule" devrait prochainement voir le jour, avec un seul maître mot : prendre en compte la diversité du département.





Se former aux nouvelles techniques agricoles au CFPPA de Hyères.

60 000 entreprises font bouger le Var.

millions d'euros c'est la somme engagée cette année par le Conseil général pour le développement économique et la formation.

Financer son projet

ACHETER UN TERRAIN, METTRE EN PLACE SON ACTIVITÉ, ASSURER SA VIABILITÉ SUR LE LONG TERME... Créer une entreprise ou reprendre une activité demande de la motivation mais aussi... un apport financier conséquent.

Un véritable parcours du combattant pour les petits entrepreneurs qui peinent souvent à convaincre les sociétés de crédit. Les sociétés de caution mutuelles sont de véritables alliées puisqu'elles garantissent les prêts accordés aux entreprises et porteurs de projet. Un sésame pour entrer sur le marché? Un premier pas en tout cas, efficace grâce au soutien financier du Conseil général. Il assure à 50 % les commissions dues par les créateurs et repreneurs bénéficiaires de garanties d'emprunt. Une fois créé, le tout est de perdurer! Partenaire de choix, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Var accompagne le chef d'entreprise artisanale, de la création à la cessation d'activités. Un comité départemental des chefs de services fiscaux et organismes sociaux assure un suivi avec le médiateur du crédit. Ce comité travaille en réseau avec le centre d'information sur la prévention, installé grâce au soutien du Conseil général au tribunal de commerce de Toulon.

► Moderniser pour économiser

La modernisation et la rénovation des locaux, l'acquisition de nouveaux matériels sont des étapes nécessaires au bon développement d'une entreprise. Les technologies évoluent, de nouvelles normes apparaissent. En partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat du Var*, le Conseil général soutient les entreprises qui souhaitent se moderniser et mettre en place une démarche qualité. Une aide, plafonnée à 9 150 €, correspondant à 30 % hors taxe du coût des investissements d'amélioration, peut leur être attribuée. En complément, les entreprises bénéficient d'opérations collectives de formation. Le garage Cannet autos fait partie des 24 entreprises qui en ont bénéficié en 2008. Gérard Fournier et ses fils ont racheté, il y a trois ans et demi, ce garage du Cannet des Maures. "Nous avons entrepris de gros travaux pour travailler dans de bonnes conditions. Nous voulions aussi pouvoir recycler un maximum de produits. Maintenant on récupère les batteries, les filtres, les huiles usagées et même les liquides de refroidissement". Pas flambant neuf mais presque, ce garage vert ne sent pas la crise. "Cette aide nous a boostés. Nous continuons d'avoir beaucoup de travail et nous allons devoir embaucher".

* Le Conseil général accompagne également, avec la Chambre d'agriculture, la modernisation des entreprises agricoles.

► Aller plus loin

Exporter, se développer à l'international, trouver de nouveaux marchés. Ces initiatives demandent souvent, pour les petites et moyennes entreprises, de gros investissements financiers, techniques et humains. Le Conseil général et la Chambre de commerce et d'industrie du Var ont mis en place, pour les primo-exportateurs, le programme Var Cap International. Il informe et accompagne les entreprises dans leurs projets de développement à l'export. Grâce à ce dispositif, la société Iprocess, basée à Six-Fours, a structuré sa politique d'exportation depuis 2008. Leader dans le domaine de la vidéo surveillance urbaine, cette entreprise a développé des logiciels informatiques de supervision des systèmes de sécurité. "Var Cap International a été un élément déclencheur de notre stratégie internationale", nous confie Laurent Pitek chargé du développement de l'entreprise. Dans le cadre de ce dispositif, Iprocess a



Cannet autos, le garage de Gérard Fournier et ses fils, un garage vert.

bénéficié d'un accompagnement en plusieurs phases. Dans un premier temps, une formation aux techniques du commerce international a été proposée. Puis un diagnostic sur les besoins et le potentiel de développement de l'entreprise a été réalisé. Cet audit, qui s'est révélé très positif, a fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement sur une première mission au Maroc. "Nous vivons un véritable paradoxe avec la crise actuelle. Elle se ressent nettement plus sur le marché national qu'à l'export. Nous sommes alors obligés d'aller à l'international", explique Laurent Pitek.

► Environnement économique, l'exemple varois

Investir ou travailler dans un environnement de qualité ne s'inscrit pas dans une démarche de luxe. S'installer dans une zone d'activité labellisée assure aux chefs d'entreprises "la pérennité de notre investissement. Mon bâtiment n'est pas tagué. Les abords de mon entreprise sont propres. Je bénéficie d'un gardiennage 24/24,d'une plate-forme de gestion des déchets...", témoigne Christian Veron directeur du groupe Sofive, et président du parc d'activités Epsilon I, certifié Iso 14001*, à Saint-Raphaël. "Les salariés bénéficient aussi de services, un parking sécurisé devant leur entreprise, des aires de pique-nique aménagées. C'est un tout qui participe au bien être dans l'entreprise". Epsilon I, c'est sur 10 hectares, 25 entreprises, 400 emplois : "Je suis très rigoureux sur le fonctionnement de notre parc. Toutes les entreprises du parc se conforment au cahier des charges et au règlement". Aujourd'hui, il vise la rentabilité. "Nous espérons faire aboutir notre projet d'installation de panneaux photovoltaïques. Ce qui permettrait de faire un bilan énergétique et de rentabiliser nos toits". Le suivi de l'audit Iso 14001 du parc Epsilon I vient d'être pris en charge par le Conseil général. À La Laouve à Saint-Maximin en cours de labellisation, le Département accompagne aussi l'environnement économique des entreprises. Une signalétique solaire devrait y être installée.

* La norme Iso 14001 repose sur l'amélioration continue des performances environnementales.



Christian Venon, devant le parc Epsilon I, ISO 14001.

Le Comptoir provençal des argiles, lauréat du concours Var terre d'Innovation.

Var, terre d'Innovation

EXPÉRIMENTER, TESTER, VÉRIFIER... INNOVER,

c'est prendre des risques mais aussi se donner l'opportunité d'avancer sur un marché économique exigeant. Or l'inventivité ne fait pas défaut dans le département! Au contraire, les Varois ont du talent, et le concours Var Terre d'Innovation (voir p.18) entend leur donner un coup de pouce. En récompensant huit lauréats créatifs dans leur secteur, ce concours marque un engagement fort du Conseil général pour l'innovation. Un programme ambitieux, avec un nouvel appel à candidature pour le concours dès le mois de septembre. En complément et pour la promotion de l'innovation un état des lieux permettra à terme de cibler le potentiel, territoire par territoire, des filières économiques et des laboratoires de recherche, afin d'identifier leurs besoins. Car les outils d'accompagnement ne manquent pas. Partenariat, marketing territorial, ou encore pépinières... Les services du Conseil général accompagnent toute une série de dispositifs selon les besoins de chacun. Pour la société Mobcom spécialisée dans le marketing et les nouvelles technologies, "la pépinière était une solution idéale pour son côté flexible. Préavis de 2 mois, faible loyer, proximité des grands axes routiers... et surtout le contact avec les autres jeunes entreprises" indique son gérant Philippe Bertrand. "C'était une bonne transition pour une société en développement comme la nôtre".



63 %

c'est le taux de survie d'une entreprise artisanale* reprise au bout de 4 ans contre 46 % pour une création.

^{*} source CMAV

Renforcer l'attractivité du Var

Un Conseil général ambitieux et innovant qui agit pour la relance économique du Var. En 2009, quelles seront les actions du Département en faveur de l'économie varoise ? Philippe Vitel, président de la commission Économie, Enseignement supérieur et Europe, répond aux questions de Var Mag'.

L'attractivité économique du Var est au cœur des priorités du Conseil général. Quelles sont les initiatives prises par le Conseil général pour renforcer les capacités d'accueil de nouvelles entreprises dans le Var?

En 2009, des actions seront menées pour favoriser l'environnement économique des entreprises : 4 millions d'euros seront investis. Il faut répondre aux besoins actuels des entreprises mais aussi savoir anticiper les besoins futurs. C'est là que le Var peut faire la différence, en sachant accompagner tous les projets des entreprises. Nous travaillons à l'élaboration d'une feuille de route pluriannuelle avec l'Agence de Développement Economique. Au titre du Développement économique et de la formation, les engagements du Conseil Général s'élèveront à un peu plus de quatorze millions d'euros.

Le Conseil général va-t-il poursuivre son action en faveur de la structuration des filières économiques ou les opérations sont elles en suspend en raison de la crise économique?

En effet, le Département contribue activement depuis plusieurs années à la structuration de filières. Nous devons maintenir notre soutien aux fillières les plus performantes et innovantes. Précisons que nous travaillons en 2009 sur la constitution de deux filières majeures sur notre territoire : la filière santé bien-être et la filière défense. Les pôles stratégiques pour le Département comme le pôle Mer et des pôles qui impliquent concrètement le tissu économique et scientifique varois continueront à être soutenus. Plus de 500 000 € devraient être consacrés aux seuls pôles de compétitivité.



Et dans le domaine de la recherche que va faire le Conseil général ?

Les moyens mis en œuvre pour renforcer la visibilité du potentiel varois en matière de recherche et d'enseignement supérieur seront renforcés.

Dans le cadre de la recherche océanologique par exemple et au titre du Contrat de Plan État Région, le projet du "Centre européen de technologies sous-marines" sera lancé sur le site du port de Brégaillon •

Philippe Vitel, Conseiller général du canton de Toulon 3

Philippe Vitel est 4e Vice-Président du Conseil général du Var. Il préside la commission Économie, enseignement supérieur et Europe.

Un thème d'actualité qui a toujours retenu toute son attention, au niveau local comme à l'Assemblée nationale où il siège en tant que député. Il est également Vice-Président de la commission de la Défense et des forces armées à l'Assemblée nationale.

La commission Économie, enseignement supérieur et Europe du Conseil général du Var gère les dossiers concernant le développement économique, l'industrie, le commerce, l'artisanat, la formation, l'enseignement supérieur, l'emploi, le partenariat européen et les relations avec la Région. Elle est composée de :

Philippe Vitel (canton de Toulon 3)

Jean Bombin (canton de Toulon 8)

Jean Bacci (canton de Tavernes),

Alain Caillet (canton de Six-Fours)

Jean-François Fogacci (canton de Toulon 1)

Josette Pons (canton du Beausset)

Jean Pierre Serra (canton du Muy)



Une vingtaine de biens du Conseil général est à la vente. Dès 2005, le Conseil général s'est engagé dans un schéma départemental de gestion de son patrimoine. L'objectif: rationaliser son parc et s'adapter aux contraintes du marché immobilier.

'anciens immeubles désaffectés. Des édifices mis à disposition de partenaires et libérés. Des terrains. Au total une vingtaine de lots, estimés par les domaines autour de 25 millions d'euros, est mise en vente par le Conseil général. Ces ventes n'ont pas été décidées, comme on pourrait le croire, pour faire face à la crise, mais bien dans l'intérêt général pour faire vivre ces biens. Le Département n'est pas, rappelons-le, une agence immobilière. Il ne s'agit pas pour lui de générer des plus-values sur des transactions, dont il ne maîtrise, de toute façon, pas le montant (voir encadré). Pour autant, le Conseil général n'entend pas laisser ces biens inactifs. Dans cet objectif, il a établi une liste de biens à vendre. Des biens achetés pour la plupart par mesure de protection, mais pour lesquels des projets publics ne sont plus envisageables. Soit parce qu'ils ne correspondent plus aux compétences du Conseil général, soit parce qu'ils sont trop chers. C'est le cas, par exemple, du domaine de Fabrégas acheté au titre des espaces naturels sensibles par le Conseil général et dont seule la maison* est aujourd'hui à vendre. Comme pour d'autres propriétés

installées sur des espaces naturels sensibles, seront prioritaires les propositions des communes ou des établissements publics tel que le Conservatoire du littoral.

VENDRE DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Autre vente qui doit profiter à l'intérêt commun: les logements de gendarmeries désaffectées du Muy, de Carnoules, Fayence, La Roquebrussanne, La Seyne et du Pradet ainsi que les appartements du palais de justice à Draguignan. 54 anciens appartements en tout pour lesquels le Conseil général a lancé une négociation avec l'office public de l'habitat Var habitat. En misant sur une transaction avec le premier bailleur social du département, le Conseil général souhaite optimiser la vente et répondre aux besoins de logements en augmentant le parc accessible aux actifs varois.

Les bâtiments de service des casernes désaffectées ont, quant à eux, été proposés aux mairies de Fayence, Carnoules et La Roquebrussanne, prioritaires.

Parmi les autres ventes, celle concrétisée de l'ex-Croix rouge près de l'espace Carnot à Toulon. Un compromis a été signé avec un investisseur privé. Exemplaire, le cahier des charges de la vente monté avec la municipalité de Toulon, répond aux enjeux d'aménagement de la ville. La vente devrait permettre de transformer les 5 200 m² en bureaux et en commerces ●

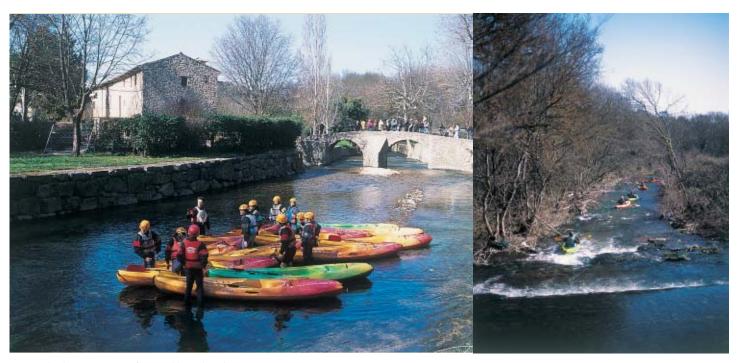
* acquise hors taxes ENS

Des règles à suivre

Lorsque les biens à vendre sont identifiés, ils sont évalués par les Domaines. Puis le Conseil général se met en quête d'acquéreurs potentiels. Il privilégie toujours, dans l'intérêt commun, les collectivités locales ou les établissements publics. Lorsqu'ils ne sont pas intéressés, la vente se fait au plus offrant par appel d'offre. La procédure n'est lancée qu'après décision de vente par les élus en assemblée. S'il n'y a aucune offre au terme de la procédure, la vente se fait par adjudication avec baisse du prix de mise en vente.

L'Issole en kayak

Les pluies de cet hiver ont redonné vie à l'Issole. Le niveau de l'eau est suffisamment haut pour naviguer sur la rivière. Embarquement pour une balade en kayak.



Le pont de Flassans : une vue imprenable sur l'Issole.

L'Issole, une rivière "pas si tranquille".

n le sait, dans le Var, il y a des cours d'eau navigables. On pense immédiatement au Verdon et à l'Argens, au Caramy bien sûr, ainsi qu'à l'Artuby, évidemment. Sans oublier l'Issole.

L'Issole ? Et oui, en cette période de printemps, aussi! Cela faisait cinq ans que l'on n'avait pas vu ça! Ces dernières années, la rivière n'avait pas connu une seule goutte. Cette année, elle a alors pu renouer avec les joies des sports d'eau. Le mois dernier, à l'initiative de la ville de Flassans sur Issole, plusieurs descentes en kayak ont été programmées. Toutes encadrées par des moniteurs diplômés d'état. Trois parcours étaient proposés. Pour les plus jeunes, à partir de 8 ans, une initiation d'une demi-heure leur a permis d'effectuer un premier saut de cascade. Car ne vous fiez pas aux apparences, même si elle est restée en sommeil pendant cinq ans, ce n'est pas une rivière tranquille!

Sauts de cascades de plus de deux mètres, sauts de seuils et différentes difficultés se sont succédé sur les six kilomètres du parcours aventure. Parcours réservé, bien entendu, aux intrépides. Un niveau intermédiaire a permis à tous de faire une belle balade de découverte d'une heure et demi, au milieu des chênes, saules ou autres frênes qui peuplent les berges. Des martins pêcheurs sont même venus salués les promeneurs. En des cendant la rivière, les kayakistes ont également pu passer sous le vieux pont emprunté par Napoléon lors de la campagne d'Italie. De belles journées que Flassans aimerait renouveler. Car elles offrent également, en plus du défi sportif, pour les enfants du village et aussi pour les plus grands d'ailleurs - l'occasion de se réapproprier et de (re)découvrir ce cours d'eau. Mais cela dépendra des conditions climatiques.

L'Issole est une rivière "particulière". Par en-

droits, elle s'assèche naturellement. En fonction de la pluie et du beau temps, elle risque d'avoir à nouveau des endroits à sec. Mais pour le moment, comme le confirment les kayakistes d'un jour, "il y a de l'eau et même beaucoup d'eau!"

"Des journées de nettoyage bénévole seront organisées", annonce Paul Denis, conseiller général du canton de Besse. Depuis de nombreuses années, le Conseil général du Var favorise la prise en charge de l'Issole. Il apporte des conseils et des appuis techniques sur la gestion globale du cours d'eau •

→ PLUS D'INFOS

sur ces journées de découverte de l'Issole auprès de la mairie de Flassans-sur-Issole au 04 94 37 00 50.



Balade en kayak sur l'Issole.



Le soleil comme source d'énergie

Énergies solaires:
un prototype
révolutionnaire est
en cours de réalisation.
Objectif, augmenter
le rendement
énergétique
des panneaux solaires
photovoltaïques.
Résultat: zéro perte!

i on se demande encore ce qu'est le développement durable, EHW Research en offre la démonstration. C'est pour se rapprocher du soleil qu'Harald Hauf a installé son entreprise, EHW Research, à Toulon. On le sait, le Var est la zone la plus ensoleillée de France. "Ce département possède en la matière un potentiel naturel énorme, grâce au mistral qui dégage le ciel. Il y a plus de soleil dans le Var qu'en Grèce", explique Harald Hauf. "L'ensoleillement varois, par son abondance et sa gratuité naturelle encourage de plus en plus le développement d'installations photovoltaïques *comme source d'énergie*". Et il va même plus loin, "les entreprises locales bénéficieront, sans aucun doute, de cette nouvelle activité économique artisanale et industrielle. C'est d'ailleurs un secteur en pleine croissance, qui ne connaît pas la crise! Les énergies renouvelables sont promises à un avenir extrêmement prometteur". Car celles-ci sont sans conteste les énergies de demain! Lui n'y a pas réfléchi à deux fois. C'est donc le Var qu'il a choisi avec ses trois associés pour développer des technologies novatrices.

L'OMBRE ÉVINCÉE

L'équipe d'EHW Research travaille actuellement sur deux produits concernant l'énergie solaire photovoltaïque. Le solaire photovoltaïque transforme directement une partie du rayonnement solaire en électricité. EHW a déposé un brevet pour chacun des deux produits en cours de développement. Le premier, le "Smart power box", permet d'augmenter le rendement énergétique des panneaux solaires photovoltaïques. Sur les toits, ces panneaux sont presque toujours montés en série. Si l'un d'eux se trouve à l'ombre à un moment de la journée, à cause d'une cheminée ou d'une branche d'arbre, l'ensemble du système est considéré à l'ombre. Il y a une perte de la production d'électricité. La technologie mise au point par EHW y remédie en rendant les panneaux indépendants. "Actuellement testée à Cadarache, elle permettra un gain de productivité de 30 à 35%, uniquement pour les installations souffrant d'ombrage", souligne Harald Hauf.

ÉCONOMISER DES EUROS

Le second projet consiste également à effectuer des économies, d'énergie mais aussi d'euros! L'idée de la société EHW research est très simple. Il s'agit de diminuer le prix des panneaux solaires photovoltaïques. "Si on baisse ce prix de 30 %, on rendra les panneaux solaires accessibles à un maximum de personnes", explique Harald Hauf. Le "Solar catch pot" ou piège solaire est un concentrateur d'énergie solaire fixe. Lorsque l'on concentre de l'énergie solaire, on peut réduire la surface de silicium, la surface qui produit de l'électricité. Un panneau solaire est actuellement constitué à 80 % de silicium, un composant très onéreux. Pour simplifier à l'extrême, avec le "Solar catch pot", il est remplacé par un miroir courbé qui réfléchit les rayons du soleil vers les capteurs solaires. Le problème est de trouver la forme optimisée du miroir pour produire un maximum d'électricité. C'est pour cette partie que l'équipe d'EHW a eu besoin de collaborer avec le laboratoire SNC (systèmes navals complexes) de l'université de Toulon et du Var. Trois personnes du laboratoire - Yves Lacroix, Pierre-Guillaume Gourio-Jewell, Olivier Langeard – ont passé six mois à effectuer des calculs, à résoudre des équations très complexes pour trouver la forme la plus adéquate. "On a réduit au maximum la surface du captage solaire donc la surface de silicium", explique Yves Lacroix, directeur du laboratoire. "Les plaques sont remplacées par des sortes de tuiles. Et on a tenté de trouver comment en position fixe on peut optimiser le captage du soleil. On arrive à des formes assez surprenantes!"



Innovants et primés

EHW Research a été primé par le Conseil général dans le cadre de son concours Var Terre d'Innovation. 5 000 € lui ont été attribués. Pour Harald Hauf, "ce prix va bien sûr nous aider au niveau financier. Mais ce que je trouve vraiment important c'est qu'il permet de communiquer sur le solaire photovoltaïque". Car en plus du prix en numéraire, le Conseil général propose un accompagnement à tous les lauréats. EHW Research a également reçu le Prix projets en émergence du concours national d'aide à la création d'entreprise de technologies innovantes du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

UN PARTENARIAT SUR DU LONG TERME

Sans cette collaboration avec le laboratoire, le produit n'aurait jamais pu être développé aussi rapidement. Car le premier prototype a déjà vu le jour et les premières expérimentations sont en cours. La commercialisation du produit est prévue à partir de 2010. Et Harald Hauf tient à préciser qu'il ne fait pas d'installation de panneaux photovoltaïques. Il développe des technologies innovantes. Ce partenariat a bien entendu un très fort intérêt scientifique. Mais, il a également un but commercial. SNC a lui aussi déposé un brevet, mais sur les différents calculs effectués. "Nous voyons cette association avec l'entreprise de M. Hauf comme un partenariat sur du long terme", ajoute Yves Lacroix. En effet, le "Solar

catch pot" va permettre d'installer des panneaux photovoltaïques sur des surfaces diverses et variées. Comme par exemple des installations en vertical qui ne présentent pas pour l'instant un rendement satisfaisant. "Avec ce nouveau dispositif on peut penser à s'associer avec des designers ou des architectes pour concilier préoccupation esthétique et innovation technologique". Mais ça, ce sera dans un second temps •

* Centre de recherche et de développement en énergie nucléaire qui travaille aussi sur l'énergie solaire (avec son département INES, institut national d'énergie solaire).

Contact: EHW Research, Maison de la qualité, 57, chemin Gaétan Gastaldo 83200 Toulon www.ehw-research.com

Des calculs scientifiques importants ont été nécessaires à l'élaboration du Solar Catch Pot.



► Vie associative



Transport à la demande, prêt de cyclomoteur, covoiturage, l'association Garrigues, avec le soutien du Conseil général du Var, a créé, sur le territoire de Provence Verte, un service d'aide à la mobilité. Son objectif: favoriser la mobilité et les démarches d'insertion professionnelles pour les personnes isolées. En route!

udovic, 36 ans, « j'étais allocataire du Rmi et j'avais besoin de passer une formation l pour répondre à des demandes d'emploi. Grâce à Garrigues, j'ai bénéficié d'un prêt de cyclomoteur pour concrétiser une formation sur Ollières ». Répondre à des entretiens d'embauche, se former, monter des dossiers administratifs... en milieu rural, certaines démarches pourtant simples peuvent se transformer en parcours du combattant, quand on a ni moyen de locomotion ni lignes de transport publics adaptées. Des constats qui ont incité l'association Garrigues à initier son projet de mobilité en 2004 et à multiplier les solutions proposées pour soutenir un maximum de personnes. "Notre service mobilité à la carte propose trois solutions : du transport à la demande, du prêt de cyclomoteur et du covoiturage solidaire", détaille Mathieu Galand, directeur de Garrigues.

UN SCOOTER POUR UNE JOURNÉE, UNE SEMAINE OU UN MOIS...

Mené en partenariat avec l'association Actions pour la Mobilité vers l'Emploi (AME), le prêt de cyclomoteurs met à la disposition de personnes en démarche d'insertion professionnelle 12 scooters. "Nous fournissons tout, l'antivol, le casque. L'assurance et l'entretien sont pris en charge par l'association", précise Katia Mione, la responsable du service mobilité de Garrigues. Les tarifs pratiqués sont évidemment très intéressants "3 euros par jour, 15 euros

pour la semaine et 60 euros pour le mois", ajoute-t-elle.

Qui et comment peut-on bénéficier de ce prêt? "Seules les personnes engagées dans une démarche d'insertion professionnelle, comme la recherche active d'emploi, un stage de formation ou un contrat de travail. Les demandes sont orientées par des travailleurs sociaux", répond Katia Mione.

« SORTIR DE L'ISOLEMENT »

Le transport à la demande répond davantage à une prestation spécifique. Quasiment au cas par cas. "Cette solution très personnalisée peut être envisagée aussi pour des personnes âgées ou des personnes handicapées. Une participation



Monique et Martine en route pour un cours de conduite.

Bénévoles et salariés, tous ensemble!

est demandée. Elle est calculée sur la base des ressources de la personne soutenue", précise Katia Mione. C'est le cas de Monique, 31 ans, handicapée "Pour sortir de mon isolement, j'ai besoin de passer mon permis de conduire. L'auto-école spécialisée la plus proche de mon domicile est à Aix-en-Provence. Je bénéficie du transport à la demande pour suivre mes cours de conduite".

SOPHIE, « COVOITURÉE » DÉPANNÉE ET SYLVAIN « COVOITUREUR », À SES HEURES.

Le but de ce réseau de covoiturage solidaire est de mettre en relation des personnes qui effectuent, régulièrement ou ponctuellement, le même trajet avec des personnes démunies de moyen de transport. Et à Katia Mione d'expliciter: "Un habitant de Brue Auriac doit se rendre sur Brignoles pour un entretien d'embauche. Une même personne fait ce trajet domicile-travail, mais ne rentre que le soir. La personne pourra bénéficier d'un covoiturage à l'aller et prendre le bus de ligne à 12 heures pour le retour".

Pour développer ses activités, "Garrigues s'appuie sur les compétences et savoir-faire de personnes en insertion sociale et professionnelle, qui les mettent au service d'autres personnes en difficultés. Aujourd'hui, ils sont cinquante", explique Mathieu Galland. C'est le cas de Martine: "Je suis atteinte d'une maladie invalidante non reconnue. Je bénéficie d'un contrat d'insertion depuis 2 ans. Je souhaitais quand même avoir une activité. C'est mon assistante sociale qui m'a orientée vers Garrigues. Depuis, je suis conductrice pour le transport à la demande. Grâce à cette activité, j'ai retrouvé le sourire, ma bonne humeur. Aujourd'hui, lors des trajets, je remonte le moral aux autres".

Pour d'autres bénévoles, c'est un peu "un retour d'ascenseur". Carmen, suite à un divorce, s'est retrouvée en difficultés financières : "J'ai bénéficié durant 20 semaines de l'épicerie solidaire de Garrigues. Et puis tout est rentré dans l'ordre pour moi. J'étais seule et l'association m'a redonnée un lien social. Aujourd'hui, je me dois d'aider d'autres personnes, comme on l'a fait pour moi. C'est normal"

→ NOTEZ-LE

Vous souhaitez devenir un covoitureur ou un covoituré de l'association Garrigues inscrivez-vous sur le site www.paysdeprovenceverte.fr dans la rubrique « se déplacer en Provence Verte » ou auprès de l'association 25 avenue Foch 83470 Saint-Maximin Tél. 04 94 59 96 63.

Quelques chiffres pour 2008

Covoiturage solidaire, 395 trajets ont été recensés et proposés.

Transport à la demande, 298 personnes ont bénéficié de ce service, représentant près de 26 500 km dont 53 % insertion professionnelle, 16 % rendez-vous médicaux, 10 % démarches administratives, 11 % vie sociale et 10 % pour des courses.

Prêt de cyclomoteurs, 52 contrats de mise à disposition de 2 roues ont été conclus et se sont soldés par une reprise d'emploi systématiquement. **Le soutien financier** par le Conseil général du Var (58%),

la Région, l'État, la Communauté de communes Provence d'Argens en Verdon, les communes de Barjols et Saint-Maximin et le Contrat urbain de cohésion sociale de Saint-Maximin.

Tribune libre réservée au groupe de l'opposition départementale



La parole du sol ou la chronique d'un espace naturel « très » sensible : le Domaine de Fabrégas à La Seyne-sur-Mer.

Patrick Martinena, Conseiller général de La Seyne-sur-Mer.

l'Ouest de l'agglomération Toulon Provence Méditerranée, aux limites Sud du territoire communal de la Seyne sur mer, le Domaine de Fabrégas, adossé au massif du Cap Sicié classé Natura 2000, est un espace remarquable au titre de la loi littoral. Propriété du Conseil général du Var, il est aujourd'hui en vente.

La crise économique s'invite au destin des « espaces naturels sensibles ».

Soucieux de garantir la qualité des missions qu'il mène au service des usagers varois, le Conseil général a décidé de vendre une partie de son patrimoine afin de constituer des recettes supplémentaires pour son budget. Le temps est à la rareté des financements publics. La crise économique tranche dans les recettes des Collectivités territoriales.

Fabrégas : un espace naturel « très » sensible

L'annonce, dans la presse régionale, de la vente du Domaine de Fabrégas, a suscité une vive émotion parmi la population et les associations de défense de l'environnement. Depuis les années 80, cette « terre et son château » font régulièrement l'actualité. À quelques centaines de mètres de la forêt communale de Janas, avec sa demeure provençale au sommet d'une allée de magnifiques palmiers, le sol du Domaine de Fabrégas parle aux habitants de notre agglomération. Promis à devenir un centre de vacances au début des années 1980, puis un golf ou un village provençal, ce territoire a néanmoins traversé toutes les tempêtes spéculatives, notamment grâce

à son acquisition par le Conseil général du Var en 2002. En effet, dans le cadre de sa politique environnementale, le Conseil général avait établi en février 2002, un périmètre de préemption au titre des espaces naturels sensibles. Pour la Seyne sur mer, et dans le cadre de Toulon Provence Méditerranée, il s'agissait de protéger les Zones NAd1, NAd2, NAd3 couvrant 26,10 hectares situés dans le secteur de Fabrégas. À ce titre, et conformément aux enjeux et objectifs stratégiques du Plan d'engagement 2009 du Conseil général du Var, le Domaine de Fabrégas devait être dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de Toulon Provence Méditerranée un « espace d'animations nature, l'expression de sensibilisation à l'environnement de nos concitoyens ». Un budget d'entretien du Domaine avait même été voté par l'Assemblée plénière du Conseil général. Voici ce que l'on peut lire encore sur le site internet officiel du Conseil général du Var : « Les sites de nature départementaux : site de Siou-Blanc, Site du Vallon Sourn, Site du Plan à la Garde et au Pradet, Site de Fabrégas à la Seyne-sur-Mer, *Site du Rocher de Roquebrune,* Site de Sillans-la-Cascade. À ce jour, le Var compte 259 Espaces Naturels Sensibles, répartis sur 10 071 hectares. »

Aujourd'hui, que faire?

Les promeneurs, et autres flâneurs du dimanche, se sont réappropriés ces collines de terre rouge. Il semble inconcevable que le Domaine de Fabrégas redevienne inaccessible au plus grand nombre. Il doit rester un bien public. La procédure de mise en vente est en cours. Dans la définition de ses missions et objectifs, le Conservatoire du Littoral semble tout désigné comme partenaire incontournable à la protection définitive de ce site naturel. Le Conseil régional Paca doit être aussi associé au tour de table. Enfin, l'agglomération Toulon Provence Méditerranée et la Commune de la Seyne sur mer, l'une dans le cadre du Scot qu'elle défend depuis quelques années, l'autre à travers la révision de son PLU (Plan local de l'Urbanisme) sont à même d'organiser une proposition de rachat auprès du Conseil général du Var. L'ensemble de ces partenaires publics peuvent s'entendre afin de libérer le Conseil général de cet espace et proposer à la population, la mise en valeur de ce territoire exceptionnel. Les projets pour le grand public ne manquent pas : la mise en valeur des terres à vocation agricole et de la biodiversité provençale, la protection des nappes phréatiques, la création d'espaces de loisirs découverte et de bien-être, l'installation d'une éco-ferme, le développement des sports de plein air. Les Citoyens ont besoin de concret et d'efficacité dans ce dossier sensible que le « contribuable » aura payé trois fois!

À l'heure ou la réforme des collectivités locales est lancé et où le débat fait rage sur la place de chacune, il serait bon, sur ce dossier précis qu'elles montrent leur capacité à coopérer pour le bien être de la population •

Regard sur une Collection

À l'occasion de son 10^e anniversaire, l'Hôtel des Arts, centre d'art du Conseil général, présente une partie de sa collection. 1999/2009: 10 ans d'expositions de rencontres et de découvertes...

artistes, une quarantaine de tableaux et sculptures... une partie de la collection du Département (qui compte près de 170 pièces) sera présentée à l'Hôtel des Arts du 18 avril au 24 mai 2009. Le vernissage prévu le 17 avril pourrait donc prendre l'allure d'un bel anniversaire.

Peintures, photographies, sculptures, le visiteur découvrira les œuvres de Vincent Barré, Janos Ber, Stéphane Bordarier, Marie-Claude Bugeaud, Lawrence Carroll, Marie-Lyne Costantini, Didier Demozay, Günther Förg, Kimura, Kirkeby, Kounellis, Catherine Lee, Jean-Paul Marcheschi, Anna Mark, Pizzi Cannella, Serge Plagnol, Albert Ràfols-Casamada, Sean Scully, Hans Silvester, Marek Szczesny, Gérald Thupinier, Liliane Tomasko, Van Rogger, Claude Viallat.

Le fonds d'art moderne constitué par le Département correspond à 10 années d'expositions. Comme l'explique le directeur artistique de l'Hôtel des Arts, Gilles Altieri: "La politique d'acquisitions est liée à celle des expositions et donc à la ligne de programmation. Il s'agit d'aborder les différents moyens d'expression plastique: peinture, photo, sculpture ainsi que les installations afin d'intéresser plusieurs types de public".

Créé en 1999 par le Conseil général, l'Hôtel des Arts s'attache à sensibiliser et susciter l'intérêt des publics pour l'art du XX° siècle au rythme de cinq expositions par an dans ses locaux toulonnais. Il réalise également deux expositions annuelles hors les murs qui font voyager les œuvres de la collection départementale dans les territoires varois.

La programmation du centre d'art repose sur trois types d'expositions.

Tout d'abord la présentation d'artistes qui ont marqué l'art de la deuxième moitié du XXº siècle jusqu'à nos jours : ainsi Jannis



De gauche à droite : œuvres de Per Kirkeby (détail) , Marek Szczesny, Sean Scully, Claude Viallat (détail).

Kounellis qui de son propre aveu, considère que "l'Hôtel des Arts est un des lieux qui l'ont le plus inspirés", Antoni Tàpies, Claudio Parmiggiani, Sean Scully, Pierre Tal Coat, Per Kirkeby, Bernar Venet et Claude Viallat; mais aussi des artistes moins connues comme Marie-Claude Bugeaud, Wanda Skonieczny et Liliane Tomasko.

Des expositions thématiques, "Le visage qui s'efface de Giacometti à Baselitz", "André du Bouchet et ses rapports avec les peintres", "L'art polonais au XX^e siècle".

Enfin, la mise en valeur de la photographie contemporaine avec des artistes comme Vic Muniz, Laurent Millet, Carmen Calvo, Jacqueline Salmon, Wanda Skonieczny, Sarah Moon et Philippe de Gobert...

L'Hôtel des Arts qui rêve d'accueillir bien d'autres artistes, "Bram Van Velde, Antoni Clavé, Simon Hantaï, Kurt Schwitters...", verra la réalisation de l'un d'eux en 2010, avec une exposition qui fera date consacrée à Giorgio Morandi

→ NOTEZ-LE

Visites commentées et ateliers de sensibilisation gratuits, sont organisés dans le cadre de l'exposition. Renseignements et réservation: 04 94 91 50 27 hoteldesartspublics@cg83.fr

Le vernissage de la prochaine exposition consacrée à **Georg Baselitz** est repoussé au 12 juin (au lieu du 5 juin prévu initialement). L'exposition ouvrira ses portes du **13 juin au 27 septembre** 2009.

Hôtel des Arts

Entrée du public : 236 bd Général Leclerc - Toulon Ouverture tous les jours de 11 h à 18 h, sauf les lundis et les jours fériés. Entrée gratuite. Tél. 04 94 91 69 18 www.hdatoulon.fr

1999/2009

REGARD SUR LA COLLECTION DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAR

Vincent BARRÉ Janos BER Stéphane BORDARIER Marie-Claude BUGEAUD Lawrence CARROLL Marie-Lyne COSTANTINI Didier DEMOZAY Günther FÖRG Tshuta KIMURA Per KIRKEBY Jannis KOUNELLIS Catherine LEE Jean-Paul MARCHESCHI Anna MARK Piero PIZZI CANNELLA Serge PLAGNOL Albert RAFOLS-CASAMADA Sean SCULLY Hans SILVESTER Marek SZCZESNY Gérald THUPINIER Liliane TOMASKO Roger VAN ROGGER Claude VIALLATE Claude Viallat Per Kirkeby Wanda Skonieszny Janus Kounellis VIALLATE

Officers of the property of th

18 AVRIL > 24 MAI 2009

HÔTEL DES ARTS - CENTRE D'ART DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAR TOULON - 236 bd Général Leclerc - Tél. 04 94 91 69 18
Ouvert tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 h à 18 h - Entrée libre hoteldesarts@cg83.fr - www.hdatoulon.fr